

Association Ranimons la cascade !

Salles-la-Source, le 09/10/2015



c/o M. Bernard Gauvain
rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
www.ranimons-la-cascade.fr
ranimonslacascade@gmail.com
Tél : 06 84 32 99 79

187 adhérents, 1005 signataires pétition

186 « J'aime » sur Facebook

Objet : demande de rendez-vous

Lettre recommandée avec AR

Monsieur Yves Delpérié,
Procureur de la République
Boulevard de Guizard
BP 3123
12031 RODEZ Cedex 09

Monsieur le Procureur de la République,

Par de très nombreux courriers, nous vous avons signalé, depuis plus de deux ans, de nombreuses violations graves de la loi, ou de forts soupçons de ces violations, concernant la société hydroélectrique de Salles-la-Source. Nous vous avons demandé en conséquence et avec insistance quelle était votre décision concernant certains de ces délits et pour certains d'entre eux, où en était l'enquête menée par le SRPJ.

Nous avons souligné l'urgence des ces réponses attendues compte tenu de la forte médiatisation de l'affaire, des nombreux procès en cours, de la recherche de solution en ce moment même par les inspecteurs de la mission d'enquête CGEDD-CGEIET ,avec qui nous dialoguons.

Nous avons communiqué à plusieurs reprises sur ces courriers auprès de nos adhérents et sympathisants qui ne comprennent pas le silence en réponse de votre part et s'impatientent.

Nous ne pouvons pas croire un instant que des sujets tels que la sécurité d'une installation dont l'obligation de contrôle sécurité n'est pas faite depuis trois ans, la falsification de comptes d'une entreprise durant plus de dix ans ou de signature sur un document ministériel, en vue de faire valider une demande d'autorisation déposée très en retard, aient votre approbation. Pas plus que la vente illégale d'électricité, ou les dépassements de production que nous a signalés le Préfet. Ni le refus obstiné et répété de dépôt des comptes par l'entreprise auprès du Tribunal de Commerce.

Extrêmement surpris par cette absence de réponse, nous sollicitons donc auprès de vous une audience pour en comprendre les causes.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,

le Président,

Bernard Gauvain